



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Union Régionale
Bourgogne Franche-Comté
148 Avenue Jean Jaurès
21000 DIJON
☎ : 09.83.44.20.39
urbourgogne@cfecgc.fr

Bourgogne / 22.03.2016 / 10 H 00

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET SIGNATURE DU TRAITE DE FUSION

**PRESIDENT BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE
Jean Marc ICARD**
☎ : 06.74.88.29.25
icard.jm@gmail.com

Conformément aux Statuts de la CFE CGC, les Assemblées Générales des Unions Régionales de la CFE CGC de Bourgogne et de Franche-Comté réunis le 21 mars 2016 à Dole ont approuvé sans modification les comptes annuels.

Par ailleurs, la réalisation de cette fusion sera également subordonnée à la publication des comptes auprès de la D.I.R.E.C.C.T.E.

Dans la perspective, les modalités définitives du traité de fusion ont été validées. Cette opération de fusion marque l'aboutissement du rapprochement entre la Bourgogne et la Franche-Comté.

Elle sera clôturée par l'Assemblée Générale Elective lors de laquelle sera renouvelé le bureau de l'Union Régionale CFE CGC de Bourgogne-Franche-Comté le jeudi 7 avril 2016 à Dole.